



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LE RECTEUR D'ACADÉMIE
CHANCELIER DES UNIVERSITÉS

Grenoble, le 28 novembre 2016

Le Recteur de l'académie de Grenoble
Chancelier des universités

à

Conseil local FCPE
Cité scolaire internationale Europole
4 place de Sfax
38000 Grenoble

Rectorat

Cabinet

Réf N° CAB/2016-332

Affaire suivie par
Benjamin EPEE

Téléphone
04 76 74 76 98

Mél :
benjamin.epee
@ac-grenoble.fr

7, place Bir-Hakeim
CS 81065 - 38021
Grenoble cedex 1

V/Référence : votre courriel en date du 21 novembre 2016

Madame, monsieur,

Par courriel référencé ci-dessus, vous avez souhaité attirer mon attention sur votre demande de diversification des options et spécialités à la cité scolaire internationale (CSI) Europole, suite au premier courrier de réponse qui vous a été adressé par madame Dominique Fis, IA-DASEN de l'Isère, en date du 9 novembre dernier. Cette dernière vous indiquait, à cet égard, que la question relevait de la compétence académique, après demande formulée directement par le chef d'établissement auprès de mes services.

Je vous confirme ainsi qu'il appartient au proviseur de la CSI de soumettre à la division de l'organisation scolaire du rectorat (DOS) des propositions d'évolution de la carte des formations disponibles au sein de l'établissement, après avoir pris l'attache préalable des IA-IPR en charge des disciplines concernées.

Je vous informe néanmoins que l'évolution de la carte des formations pour la rentrée 2017 s'achève et vous invite, en conséquence, à saisir d'ores et déjà madame Tison de votre demande pour la rentrée 2018, à l'occasion de la campagne qui aura lieu comme chaque année, fin septembre-début octobre prochains.

Après examen attentif de vos propositions, madame Tison, dans le cadre du circuit indiqué, leur donnera toutes les suites qu'elle jugera utiles et profitables à la diversité pédagogique des options et spécialités proposées dans l'établissement.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Claudine Schmidt-Lainé